

## **II. SECRETARIAT GÉNÉRAL**



## **LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Le chapitre XVI de la Charte définit les fonctions et attributions du Secrétariat général, organe central et permanent de l'OEA, qui a son siège à Washington, D.C. Le Secrétaire général, élu par l'Assemblée générale, dirige le Secrétariat général, assure sa représentation légale et participe avec voix consultative à toutes les réunions de l'Organisation. Le Secrétaire général peut soumettre à la considération de l'Assemblée générale ou du Conseil permanent toute question qui, à son avis, menace la paix et la sécurité du Continent américain ou le développement des États membres. Il appartient au Secrétaire général de créer les services nécessaires au Secrétariat général; de fixer le nombre de fonctionnaires; de les nommer; de réglementer leurs attributions et obligations, et de fixer leurs traitements. Le Secrétaire général adjoint, élu également par l'Assemblée générale, est le Secrétaire du Conseil permanent. Il exerce des attributions consultatives auprès du Secrétaire général dont il assume les fonctions en cas d'absence temporaire ou d'empêchement définitif. Il fait office de délégué du Secrétaire général toutes les fois que celui-ci le désigne à cet effet.



## **BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Conformément à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, le Bureau du Secrétaire général, conformément à l'article 111 de la Charte, exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation.

### **Activités**

Au cours de l'année écoulée, l'orientation des activités du Bureau du Secrétaire général s'est inscrite dans la droite ligne de l'agenda continental et des mandats définis par les organes politiques de l'Organisation des États Américains (OEA) et par les Sommets des chefs d'État et de gouvernement de la région. Il a appuyé et complété les efforts déployés par les divers organes, unités et départements sur une vaste gamme de thèmes: promotion et défense de la démocratie représentative; défense des droits de la personne; promotion de l'intégration et du libre-échange en tant qu'instruments de prospérité; développement du tourisme et des télécommunications; lutte contre la pauvreté et la discrimination; sauvegarde de l'environnement et recherche du développement durable; lutte contre le crime et prévention de la délinquance; développement du régime juridique interaméricain; encouragement du partenariat entre les pays des Amériques destiné à assurer la prospérité et le développement; et lutte contre la corruption, l'abus des drogues et le terrorisme.

### **Appui à la démocratie**

En 2002, les activités de renforcement et de défense de la démocratie ont été axées sur Haïti et le Venezuela. En Haïti, le Secrétaire général est resté fidèle à son engagement de trouver des terrains d'entente dans le cadre des négociations entre le gouvernement et les divers partis politiques d'opposition pour dénouer la crise causée par les élections législatives de mai 2000. Le Secrétaire général a apporté un soutien décisif aux efforts du Secrétaire général adjoint, Luigi Einaudi, et, en application de la résolution 806 du Conseil permanent, il a nommé David Lee chef de la Mission spéciale de renforcement de la démocratie en Haïti. Il a également choisi David Lee pour être son représentant spécial en Haïti et Denneth Modeste en qualité de directeur du Bureau hors siège de l'OEA dans ce pays.

La Charte démocratique interaméricaine a été appliquée pour la première fois dans le cas du Venezuela. En raison du bouleversement de l'ordre constitutionnel provoqué dans ce pays par les événements du 11 avril 2002, le Conseil permanent s'est prononcé dans la résolution CP/RES. 811 (1315/02) "Situation au Venezuela". Mandaté par le Conseil permanent, le Secrétaire général s'est rendu au Venezuela pour faire rapport sur la situation. Ce rapport a été présenté à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale du 18 avril.

Une fois que le Conseil permanent et l'Assemblée générale eurent conféré au Secrétaire général le mandat de continuer à suivre la situation au Venezuela, l'OEA a activement appuyé ce pays. Sur l'invitation du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela et de l'opposition, représentée par la Coordinadora Democrática, l'OEA a commencé des activités de rapprochement pour ouvrir un dialogue. Les deux parties sont convenues de demander au Secrétaire général de faire fonction de conciliateur dans ce processus. Cette étape amorcée, elles ont signé un document connu sous le nom de "Synthèse des opérations", qui contenait les critères à appliquer pour se réunir autour d'une table de négociation et conclure différents accords. Ce document contenait aussi la demande expresse adressée au Secrétaire général pour qu'il joue le rôle de conciliateur.

Le 8 novembre, a été tenue la première réunion entre les parties et à partir de cette date, l'Organisation, de concert avec le Centre Carter et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a soutenu ce processus de dialogue. Les négociations sont ouvertes depuis cette date, avec les difficultés propres que suscite le cadre de polarisation. À ce jour, un document important a été signé, à savoir la "Déclaration contre la violence et en faveur de la paix et de la démocratie au Venezuela". L'OEA, par l'intermédiaire de son Secrétaire général ou de son représentant, continuera de soutenir le Venezuela à travers toutes les demandes émanées du Gouvernement et, le cas échéant, lui apportera l'assistance technique nécessaire pour accompagner tout processus électoral.

## **Sécurité continentale**

Au moyen de l'Instruction N° 02-06 du 27 juin 2002, le Secrétaire général a défini sa stratégie de renforcement des institutions dans le domaine de la sécurité. Cette instruction n'a pas été mise en oeuvre dans sa totalité pour diverses raisons, telles que les limitations de l'allocation des crédits budgétaires et l'attention portée aux événements au Venezuela et en Haïti, pour ne mentionner que quelques-uns des sujets qui ont absorbé une grande partie du temps des cabinets du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint. Cependant, cette instruction revêt une importance fondamentale en tant que référence pour une analyse exhaustive du dispositif institutionnel chargé des questions de sécurité à l'OEA.

À ce sujet, la décision a été prise de créer trois services au sein du Secrétariat général pour institutionnaliser et coordonner l'appui du Secrétariat aux missions spéciales, chargées du règlement des conflits internationaux, et des commissions et activités de l'Organisation se rapportant à la sécurité: le Service des représentants spéciaux du Secrétaire général; le Bureau des services politiques spéciaux; et la Commission de coordination pour les questions politiques spéciales.

## **Prévention des conflits**

Le 30 septembre 2002, après trois années de travail, le processus de conciliation du différend territorial opposant le Belize et le Guatemala a pris fin, moyennant la présentation par les conciliateurs de propositions en faveur d'une solution juste et équitable.

À partir de mai 2000, les Gouvernements du Belize et du Guatemala, en présence du Secrétaire général de l'OEA en sa qualité de témoin d'honneur, sont convenus de chercher une solution définitive à leur différend territorial, par l'intermédiaire d'un Groupe de conciliateurs et la médiation de l'OEA. Les parties sont aussi convenues de créer une Zone de contiguïté d'un kilomètre de part et d'autre de la zone frontière, pour protéger les habitants de la région limitrophe d'éventuels excès de la part d'une quelconque autorité. À ce sujet, les deux pays se sont entendus pour effectuer des patrouilles composées de forces de sécurité des deux pays et se donner mutuellement préavis en cas de déploiement de troupes.

Les conciliateurs ont proposé, en ce qui concerne le tracé terrestre, de définir les coordonnées de la frontière entre les deux pays et de créer une Commission technique chargée de la démarcation et la densification de la ligne frontière et de son maintien futur. Ils ont abordé la question de la population de Santa Rosa et lui ont offert la possibilité de continuer à vivre là où elle se trouve ou de déménager dans le lieu de son choix au moyen d'un financement du Fonds de développement.

Dans le domaine maritime, ils ont établi les principes de base suivants: la frontière maritime entre la mer territoriale du Belize et du Guatemala est la Ligne d'équidistance; le Belize accepte la Ligne de fermeture de la Baie pour la Baie d'Amatique, entre le Cap Tres Puntas et la rive Sud du fleuve Sarstún; le Guatemala et le Honduras acceptent la méthode des lignes droites de base publiée par le Belize; le Guatemala et le Belize acceptent la méthode des lignes droites de base publiée par le Honduras. Par

ailleurs, un corridor d'accès a été accordé au Guatemala, avec des droits de navigation illimités, lequel s'étendra sur deux milles de part et d'autre de la Ligne d'équidistance divisant la mer territoriale du Belize de la mer territoriale du Honduras. Cette proposition comporte la création d'une Commission régionale tripartite d'administration de la pêche pour le Golfe du Honduras dont la présidence reviendra au Belize, au Guatemala et au Honduras selon un système de roulement. Conformément au droit international, la Commission tripartite aura des fonctions de gestion, de conservation à long terme et d'utilisation durable des populations de poissons transzones et des populations de poissons hautement migrateurs situées dans les Zones économiques exclusives du Belize, du Guatemala et du Honduras.

Dans la mesure où le Golfe du Honduras est une zone transfrontière, dotée d'une diversité écologique commune au Belize, au Guatemala et au Honduras, les autorités économiques des trois pays de la zone ont pris des mesures appropriées pour en assurer la viabilité. Elles ont convenu d'un mécanisme pour coordonner et harmoniser la préservation de ces ressources communes sous forme d'un Parc écologique trinational à usages multiples. Celui-ci aura pour objectif essentiel la conservation des ressources de la zone, dont en particulier les ressources marines, et le développement d'un écotourisme durable. L'une des caractéristiques de ce régime est que, bien que les trois zones soient assujetties au contrôle administratif exercé par les pays respectifs au moment de l'entrée en vigueur des Traités de règlement du différend, les droits d'accès à ces zones et l'utilisation de celles-ci par les citoyens des trois pays seront garantis, compte dûment tenu de l'objectif de conservation du Parc écologique et conformément à la législation générale des pays respectifs et aux décisions qu'adoptera la Commission du Parc écologique Belize-Guatemala-Honduras.

Enfin, il est prévu de créer un Fonds fiduciaire de développement pour promouvoir le développement dans les deux pays. Ce Fonds sera utilisé expressément pour atténuer la pauvreté absolue et remédier au manque de terres dans les provinces frontalières du Guatemala par la création d'un établissement humain spécial, l'aménagement et la protection du Parc écologique Belize-Guatemala-Honduras et l'application de ces propositions et des Traités de règlement du différend.

### **Appui à la Commission sur la sécurité continentale**

Le Secrétariat général a fourni à la Commission sur la sécurité continentale l'appui administratif et technique nécessaires à l'exécution des mandats qui lui ont été confiés par l'Assemblée générale tenue à la Barbade et le Sommet des Amériques de Québec. Dans le cadre de ses travaux, le Secrétariat général a dressé un inventaire des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité et un répertoire des experts en la matière, qui sont distribués chaque année aux États membres. Le Secrétariat général a prêté ses services consultatifs et apporté son assistance technique aux activités de la Commission sur la sécurité continentale et, en particulier, à l'élaboration et la publication de documents d'appui destinés aux réunions préparatoires de la Conférence spéciale sur la sécurité prévue à Mexico, tels que le "Questionnaire sur les nouvelles approches de la sécurité continentale", ainsi que divers documents analytiques y afférents.

Avec la collaboration du Gouvernement des États-Unis, le Secrétariat général a progressé dans la mise en place d'un système électronique permettant aux États membres de présenter leurs rapports sur l'application des mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité, ainsi que d'assurer la coordination avec des organismes connexes, tels que le Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) et la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD). Ce système devrait commencer à fonctionner en 2003.

En exécution des mandats de l'Assemblée générale, le Secrétariat général de l'OEA a adopté plusieurs mesures visant à répondre aux préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité. À cette fin, le Secrétariat général a participé à la Deuxième Réunion de haut niveau sur les

préoccupations particulières des petits États insulaires en matière de sécurité, tenue à Saint-Vincent-et-Grenadines du 8 au 10 janvier 2003. Un rapport d'activités y a été présenté sur la sécurité du transport des déchets nucléaires dans la mer des Caraïbes.

En application de la résolution AG/RES.1800, le Secrétariat général a prêté son appui administratif et ses services de secrétariat au Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes.

## **Prévention de la violence**

Les activités de prévention de la violence dans les Amériques continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite de la part de la Coalition interaméricaine pour la prévention de la violence, créée en juin 2000 et composée des membres suivants: OEA, Banque interaméricaine de développement (BID), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation panaméricaine de la santé (OPS), Banque mondiale et Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). Une réunion d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre du plan stratégique de la Coalition a eu lieu le 7 octobre 2002.

## **Terrorisme (Appui au CICTE)**

Pour la communauté américaine et pour le Secrétariat général, la lutte contre le terrorisme demeure une priorité continentale. Dans ce cadre, le Bureau du Secrétaire général a progressé dans l'action qu'il mène pour soutenir le CICTE, qui est l'instrument opérationnel de l'OEA dans la lutte contre le terrorisme, et pour répondre à ses besoins et demandes.

Le CICTE a tenu deux réunions spéciales, l'une le 15 octobre et l'autre le 29 novembre 2001, qui ont essentiellement porté sur les événements tragiques survenus le 11 septembre aux États-Unis. Ses deuxième et troisième sessions ordinaires ont eu lieu respectivement les 28-29 janvier 2002 à Washington et du 22 au 24 janvier 2003 à El Salvador. Elles ont eu pour objet de faire en sorte que la volonté politique du Continent américain de lutter contre ce fléau se matérialise.

Pendant la deuxième session ordinaire du CICTE, les États membres de l'OEA ont présenté leur rapport sur les mesures prises en application de la résolution de la vingt-troisième réunion de consultation tenue le 24 septembre 2001 à Washington, et ont adopté un document dans lequel sont formulées des recommandations et conclusions sur les mesures à prendre pour renforcer les contrôles aux frontières et les contrôles financiers, ainsi qu'un nouveau plan de travail pour le Comité. À l'occasion de cette réunion, le Secrétaire général a renouvelé son appui résolu aux activités du CICTE et à la lutte et la prévention du terrorisme dans les Amériques.

À la troisième session ordinaire tenue à El Salvador, les pays membres de l'OEA ont fait part des progrès considérables accomplis dans l'adoption de mesures efficaces au niveau national visant à prévenir, combattre et éliminer le terrorisme. Par ailleurs, ils ont souligné le fait que le terrorisme est une menace grave contre les valeurs démocratiques, la paix et la sécurité internationales, et que le rapport entre le terrorisme et le trafic illicite de drogues, le trafic illicite d'armes et d'autres formes de crime organisé aggrave cette menace. Ils ont aussi noté que les menaces émergentes du terrorisme, telles que les activités des groupes terroristes internationaux et les menaces contre la sécurité cybernétique, exigent un dialogue permanent entre les États membres, afin d'adopter des mesures préventives efficaces pour les anticiper et y faire face. Enfin, ils ont fait remarquer que les diverses initiatives adoptées par des groupes sous-régionaux constituent une contribution utile et qu'elles doivent continuer de renforcer leur coopération et coordination dans le cadre du CICTE.

En application du Plan d'action 2002-2003, le Secrétariat général et le CICTE travaillent actuellement sur les questions suivantes:

1. L'importance pour les États qui ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier les instruments indiqués ci-dessous ou d'y adhérer: la Convention interaméricaine contre le terrorisme, les 12 Conventions et protocoles des Nations Unies (ONU) relatifs au terrorisme, la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational et ses trois protocoles complémentaires et la Convention interaméricaine sur l'entraide en matière pénale; la mise en oeuvre des mesures découlant de la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité des Nations Unies et les recommandations issues des deuxième et troisième sessions ordinaires du CICTE, sur les mesures de contrôle aux frontières et de contrôle financier; et l'adoption d'une législation nationale contre le terrorisme. À ce jour, deux pays ont ratifié la Convention.
2. L'appui à donner au CICTE afin d'étendre et d'intensifier ses efforts visant à renforcer la coopération entre les pays et avec les organisations régionales et internationales pertinentes et aussi à mettre au point des activités de formation et d'échange de données d'expériences et d'informations. En particulier, il est nécessaire de renforcer la coopération entre le CICTE, les États membres de l'OEA et les États observateurs permanents près l'OEA, le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU, d'autres organisations régionales et organes du Système interaméricain. Le CICTE a été accepté en qualité de membre observateur du Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI).

Les activités actuelles du Secrétariat général et du CICTE consistent notamment à élargir la base de données et les points de contact du CICTE, donner des cours sur l'Internet, dispenser une formation à l'application de la Convention contre le terrorisme, offrir un cours sur les contrôles aux frontières et la sécurité du cyberspace. La page web du CICTE reçoit aujourd'hui entre 10 et 1 500 visites par mois, son système OLAT compte plus de 400 personnes inscrites et son Rapport annuel plus de 200 abonnés.

Au cours des mois à l'étude, le CICTE a étoffé ses ressources humaines avec du personnel du Secrétariat général, de El Salvador, de l'Uruguay et de l'Organisation interaméricaine de défense. De plus, il a installé ses bureaux dans le Bâtiment du Secrétariat général de l'OEA et a reçu des dons en espèces d'un montant de l'ordre de EU\$363 399,30 et en nature de près de EU\$24 000.

### **Autres activités**

Conformément aux attributions qui lui sont conférées dans la Charte de l'Organisation, le Secrétariat général a mené des activités de forme, de fond et de procédure destinées à exercer les fonctions et responsabilités spécifiques suivantes: (i) acheminement d'office vers les États membres de la convocation pour l'Assemblée générale, le Conseil interaméricain pour le développement intégré et les Conférences spécialisées; (ii) prestation de services consultatifs aux autres organes pour l'établissement des ordres du jour et Règlements; (iii) élaboration du projet de Programme-budget de l'OEA, à partir des programmes adoptés par les conseils, organismes et entités dont les dépenses doivent être prises en compte et qui, après consultation avec ces conseils ou leurs commissions permanentes, a été soumis à la Commission préparatoire de l'Assemblée générale et ensuite à l'Assemblée elle-même; (iv) prestation de services permanents de secrétariat à l'Assemblée générale et à d'autres organes, pour l'exécution de leurs mandats; (v) conservation des documents et archives des Conférences interaméricaines, de l'Assemblée générale, des réunions de consultation des Ministres des relations extérieures, des Conseils et des Conférences spécialisées; (vi) réception, en sa qualité de dépositaire, des traités et accords interaméricains, ainsi que de leurs instruments de ratification; (vii) présentation du Rapport annuel sur les

activités et la situation financière de l'Organisation à la XXXI<sup>e</sup> Session ordinaire de l'Assemblée générale, tenue au Costa Rica; (viii) maintien de relations de coopération avec les organismes spécialisés et d'autres organismes nationaux et internationaux, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale ou par les conseils de l'Organisation.

## DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION

Le Département de l'information a été réorganisé en vertu de l'Instruction 99-2,. Il a pour mission d'assurer la mise en oeuvre d'un programme d'information et de diffusion par l'intermédiaire de la presse, de la radio, de la télévision, des photographies, de l'Internet, des services de références, des relations publiques et de la production. Il rend ainsi plus réelle la présence de l'Organisation des États Américains auprès du public des États membres pour faire mieux connaître et comprendre les objectifs, programmes et réalisations de l'OEA.

### Communications stratégiques

L'un des buts principaux des *Communications stratégiques* est d'accroître la couverture médiatique de l'OEA aux États-Unis. Des progrès considérables ont été accomplis dans ce sens avec la communication sans précédent des informations relatives aux négociations du Secrétaire général au Venezuela. Pratiquement tous les médias les plus importants des États-Unis, ainsi que de nombreux journalistes européens, ont eu accès aux réunions d'information générale que le Secrétaire général a tenues à Caracas et, dans plusieurs cas, à des entretiens personnels. En conséquence, plusieurs journalistes ont écrit des articles consacrés au rôle du Secrétaire général. En outre, le *Washington Post* a publié un éditorial favorable à l'OEA.

Par ailleurs, le Département est parvenu à augmenter la couverture des activités de l'OEA en Haïti, grâce au nombre toujours croissant de journalistes souhaitant s'entretenir avec le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sur cette question. Ce qui témoigne de l'importance que revêt l'établissement progressif de relations avec les correspondants étrangers dans toute la région. Le Département s'emploie actuellement avec succès à mieux faire connaître les activités courantes de l'OEA à Washington et a obtenu que les reporters considèrent l'OEA comme un interlocuteur valable lorsqu'une crise sévit dans la région.

Les Communications stratégiques publient aussi *OAS NEWS*, un bulletin d'information qui paraît tous les deux mois et est envoyé à des lecteurs ciblés dans toutes les Amériques. Quelque 15 000 exemplaires sont imprimés et expédiés aux bureaux hors siège de l'Organisation qui les distribuent à leurs contacts locaux. D'autres sont destinés à des contacts personnels dans les médias, les milieux universitaires, le gouvernement et la société civile dans tout le Continent américain, ainsi qu'à des personnes chargées de prendre des décisions dans les États Observateurs et d'autres organisations multilatérales. En raison des restrictions budgétaires, le Département a été contraint d'abrégé le bulletin, mais il diffuse une version plus longue et actualisée sur le Web.

Les Communications stratégiques élaborent aussi toute une gamme de documents d'information de base sur des questions prioritaires pour l'OEA. Ces documents, qui sont mis à jour périodiquement et sont disponibles en versions anglaise et espagnole, constituent une source précieuse d'information sur les activités de l'OEA, notamment pour les médias et le personnel du Congrès des États-Unis. Ils sont diffusés sur le site Web et peuvent être obtenus pour les réunions et conférences.

### Produits et services multimédia

En 2002, le secteur des Produits et services multimédia a couvert un nombre croissant d'activités de l'OEA et amélioré ses communications, produits et services en utilisant les moyens électroniques et la technologie numérique. À cette fin, il se tourne vers les vidéos numériques, l'Internet et la page Web, et crée des produits destinés à des audiences nouvelles et spécifiques. Le rôle de ce service est de présenter

l'OEA en comme une institution transparente, qui relève les grands défis transversaux et interdépendants qui se posent et revêtent de l'importance pour la région et pour le monde.

Dans le passé, l'obtention d'informations en provenance de toutes les régions du Continent américain ou leur diffusion vers ces régions était une tâche onéreuse et de longue haleine. Mais en raison de la connectivité croissante à l'échelle mondiale, chaque année des millions de personnes ont accès par voie électronique à la masse d'informations précieuses qui sont disponibles gratuitement sur le site Web de l'OEA. En fait, le nombre des visites enregistrées en 2002, qui a dépassé le cap des 90 millions, témoigne de la popularité de la page Web de l'Organisation.

Le site Web de l'OEA ne cesse de se développer. La réaction du public face à la qualité de sa présentation et de son contenu a été encourageante. Le Département s'occupe actuellement de la configuration du portail de l'OEA sur le Web et du maintien de sa qualité technique et rédactionnelle. Le public qui visite la page Web est originaire d'Amérique du Nord (57%); d'Amérique du Sud (29%); d'Europe (9%) et d'Asie (3%).

Un service supplémentaire a été consacré sur le site Web à des questions spéciales, notamment au rôle rempli par l'OEA dans la gestion des thèmes de l'agenda interaméricain (règlement des conflits, parité hommes-femmes, démocratie dans les pays membres, etc.). Il convient de signaler une date importante, celle à laquelle l'OEA a tenu la première réunion virtuelle du Conseil permanent, au cours de laquelle le Secrétaire général a fait part en direct de Caracas au Conseil à Washington des activités de facilitation menées par l'OEA pour régler la situation au Venezuela pacifiquement et dans le respect de sa Constitution.

Pendant la période couverte par le présent rapport, les réunions les plus importantes de l'OEA tenues à Washington, ainsi que l'Assemblée générale qui a eu lieu à la Barbade ont été diffusées en direct sur le Web. Ainsi, 141 activités ont été diffusées en direct sur le Web et enregistrées sur bande vidéo pour être rediffusées en direct sur des réseaux et chaînes de télévision (telles que CNN, C-Span, CBC); des vidéos numériques sont désormais accessibles sur la page Web; et des vidéocassettes ont été distribuées aux missions de l'OEA à l'étranger et à des chaînes de télévision. Les activités susmentionnées ont aussi été diffusées sur le Web, sous forme de pages d'information contenant des discours, des photographies haute définition, des documents et des renseignements généraux.

L'anniversaire de la Charte démocratique interaméricaine a attiré un volume important de circulation avec un record d'environ 20 000 visiteurs – soit le double de la moyenne quotidienne de visiteurs – qui ont navigué à la recherche de documents, vidéos, photographies et communiqués de presse au lendemain de la cérémonie officielle du Conseil permanent tenue le 17 septembre.

Grâce à l'accroissement de la connectivité, il a aussi été possible de tenir des conférences électroniques interactives mondiales, qui ont non seulement permis d'économiser sur les coûts, mais aussi de réunir facilement à peu de frais des centaines de participants. Cette année, le Département a prêté ses services pour quatre vidéoconférences interactives, et il a diffusé sur le Web 9 séminaires et 14 tables rondes sur des questions continentales.

Le Département de l'information produit lui-même et télédiffuse une émission interactive sur la table ronde "*Despejando Dudas/Today in the Americas*", en versions espagnole et anglaise, qui est présentée régulièrement sur l'Internet, par *Embassy Television Network*, le Département d'État des États-Unis, et *Hispanic Information and Telecommunications Network* (HITN). Cette émission est aussi accessible sur toute l'étendue des États-Unis grâce aux systèmes à antennes paraboliques.

Un autre produit, *Americas Forum/Forum des Amériques* – une revue électronique – est un moyen de

promouvoir le dialogue continental sur des questions concernant la région. Cette publication comprend des articles sur des thèmes d'intérêt général, ainsi que des nouvelles, des reportages et des entrevues. Le Forum des Amériques est diffusé auprès de quelque 25 000 universitaires, groupes d'experts, fonctionnaires du gouvernement, parlementaires, ONG, journalistes, étudiants et d'autres membres de la société civile.

Dans le cadre d'une série de vidéos documentaires (*América Viva*), le Département de l'information a produit un documentaire sur l'histoire de la Commission interaméricaine des femmes (Femmes des Amériques), qui est diffusé sur les chaînes de télévision des États membres, en même temps qu'une publicité visant à en promouvoir la vente aux particuliers. Les chaînes MHZ ont diffusé ce programme à l'échelle nationale aux États-Unis. Le Département de l'information prépare d'autres programmes pour la même série, y compris certains qui sont axés sur l'observation des élections et sur des questions en rapport avec le leadership de la femme

De plus, il a prêté ses services à d'autres secteurs et unités du Secrétariat général, en enregistrant des activités telles que les audiences de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et il a fait un enregistrement vidéo de la signature des accords et traités qui a eu lieu au siège de l'OEA en 2002.

### **Radio**

Cette Unité a diffusé par satellite ses émissions quotidiennes en espagnol à destination de l'Amérique latine et en anglais à destination des pays des Caraïbes. Le service de correspondance a été l'un des moyens les plus efficaces pour radiodiffuser les activités de l'OEA. Ces notes de courte durée sont facilement incorporées aux nouvelles des stations des pays de la région. Les émissions présentées sous forme de tables rondes "*Talk shows*", ont remporté un grand succès, principalement dans les Caraïbes.

Plusieurs activités qui se sont déroulées au siège, telles que la cérémonie de remise des propositions des conciliateurs pour le règlement du différend entre le Belize et le Guatemala, la signature d'accords, des conférences de presse, des réunions du Conseil permanent, entre autres, ont été diffusées en direct par des stations des pays membres. Le processus de numérisation de la Radio a systématiquement progressé, mais le projet n'a pas pu être achevé pour des raisons budgétaires.

### **Presse**

Pendant la période janvier-novembre 2002, 236 communiqués de presse ont été élaborés, en espagnol comme en anglais, et diffusés à l'échelle continentale par les agences de presse internationales, les correspondants des médias latino-américains et caribéens à Washington, des stations de radio et des chaînes de télévision, ainsi que les organes de presse des pays membres de l'OEA, les Missions permanentes et les bureaux hors siège.

Une base de données qui est actualisée en permanence a permis d'élargir la couverture des activités de l'Organisation, notamment par des moyens de communication opérant en dehors du Continent américain.

Par ailleurs, le Département de l'information a étroitement collaboré avec les Missions permanentes pour assurer la couverture des principaux événements, comme par exemple les visites au siège de l'Organisation de dirigeants politiques, de ministres des affaires étrangères, de ministres et autres hauts fonctionnaires de gouvernements.

Outre qu'il a été diffusé par les moyens d'information susmentionnés, le matériel produit par le service de

presse a été diffusé à d'autres secteurs du Département de l'information, dont le Multimédia, les relations stratégiques et la radio, ce qui a permis d'en maximiser la diffusion.

### ***Informe Semanal***

Pendant la période à l'étude, le Département de l'information a apporté d'importantes modifications au bulletin *Informe Semanal* en lui donnant une nouvelle présentation et en y incorporant des photographies électroniques. La distribution de ce bulletin à tous les fonctionnaires du Secrétariat général leur permet de disposer d'informations succinctes sur les activités les plus récentes de l'Organisation. Il est également distribué aux Missions permanentes, aux bureaux hors siège et aux agences de presse internationales. Par ailleurs, de nombreux bureaux hors siège ont mis en place un réseau de distribution de ce bulletin qui touche un grand nombre d'organismes gouvernementaux dans chaque pays ainsi que les médias locaux.

### **Bulletin de nouvelles**

Le Département rédige chaque jour un bulletin de nouvelles internationales qui comprend des informations quotidiennes sur les faits les plus pertinents qui se produisent dans les États membres et pour lequel il utilise les services de l'Agence espagnole de presse internationale EFE. L'information contenue dans ce bulletin n'exprime pas les points de vue du Secrétariat général. Il a pour objectif de tenir les fonctionnaires informés des événements politiques, économiques et sociaux, les plus importants qui interviennent dans chacun des États membres.

### **Photographies**

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Département de l'information a donné une couverture photographique à toutes les activités tenues au siège du Secrétariat général. Ce matériel a été distribué électroniquement aux médias internationaux. De même, il a permis d'actualiser la galerie de photos sur la page Internet de l'OEA, ainsi que de fournir le matériel spécifique pour illustrer le bulletin *Informe Semanal* et les communiqués de presse.

### ***News Clips***

Selon l'usage désormais établi, le résumé des nouvelles publiées par les principaux services de presse des pays du Continent américain est revu et distribué chaque jour par courrier électronique aux hauts fonctionnaires du Secrétariat général et aux Missions permanentes. Son objectif est de donner une vue d'ensemble actualisée des thèmes qui retiennent particulièrement l'attention de la presse internationale, ainsi que de ceux qui ont trait à l'Organisation elle-même et aux questions politiques, économiques et sociales les plus pertinentes.

### **Magazine *Américas***

Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat général a eu six éditions du Magazine *Américas* en espagnol et en anglais. Chaque édition a un tirage de 55 000 exemplaires, dont environ 30 000 sont envoyés aux abonnés du monde entier, et 18 000 sont distribués dans des kiosques à journaux aux Etats-Unis et au Canada. Par ailleurs, un grand nombre d'exemplaires fait l'objet d'une distribution limitée aux gouvernements et institutions des États membres directement et par l'intermédiaire des bureaux hors siège. Les recettes tirées des abonnements et des ventes permettent de couvrir environ 40 pour cent du coût total de la publication du Magazine.

Les efforts déployés par le Secrétariat pour appliquer les recommandations du Plan d'action de trois ans pour le renforcement de la situation financière du Magazine *Américas* ont été l'initiative la plus importante

de l'année écoulée. Le personnel de *Américas* a activement cherché de nouveaux débouchés dans les milieux pédagogiques, à coup de promotions spéciales auprès d'enseignants, de bibliothèques universitaires et de librairies indépendantes ainsi que par l'intermédiaire des kiosques à journaux. Les bureaux hors siège ont collaboré avec le personnel de *Américas* pour effectuer des enquêtes de marchés dans les États membres afin de négocier des accords contractuels avec des distributeurs de revues, de faciliter l'importation de *Américas* et d'accroître les ventes à l'étranger. Le Secrétariat général a présenté récemment des propositions visant à relancer la publication de la version française et s'est assuré l'appui d'un État membre et d'un Observateur permanent.

Le Secrétariat général a mené plusieurs campagnes pour augmenter et promouvoir les ventes du Magazine au moyen de diverses stratégies commerciales. Dans le cadre de la campagne de vente de l'hiver 2002, plus de 850 000 lettres ont été envoyées à d'éventuels abonnés, accompagnées d'un agenda *Américas* 2003 offert gratuitement. L'agenda de cette année est consacré à la Commission interaméricaine des femmes en commémoration de son 75<sup>e</sup> anniversaire. Le Magazine *Américas* se vend également sur l'Internet aux portails de *MagazineCity.net* et *doctormag.com*. La totalité des recettes tirées des ventes a été utilisée pour couvrir les dépenses de production et de publication.

## DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES

La mission du Département des services juridiques (DSL), dont les attributions sont définies par l'Instruction 96-4, consiste à s'occuper des aspects juridiques des activités de l'Organisation des États Américains (OEA), de ses relations avec d'autres entités, et de l'application de ses normes et règlements internes. Le Département réalise ses objectifs en donnant des conseils juridiques, en assurant la représentation de l'Organisation dans les litiges et les négociations ainsi qu'en élaborant des documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes de l'Organisation. En raison de la nature même des activités, la charge de travail est lourde, diversifiée et intensive.

### Consultations par écrit

D'après le registre tenu par le Département, celui-ci a répondu par écrit à 461 demandes individuelles de conseils juridiques présentées par les différents services du Secrétariat général, les organes politiques et les délégations. Sur ce chiffre total, 227 étaient des avis juridiques et 131 des révisions d'accords. Le client principal a été l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD) qui a bénéficié de 81 consultations. Parmi les autres secteurs ayant reçu des conseils juridiques du Département en 2002 figurent notamment le Sous-secrétariat à la gestion (70); le Bureau du Secrétaire général adjoint, en particulier le Secrétariat aux conférences; les bureaux hors siège et la Bibliothèque Colomb (56); l'Unité pour la promotion de la démocratie (53); l'Unité du développement durable et de l'environnement (36); la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (20); la Commission des retraites et pensions (16); le Bureau du Chef de Cabinet du Secrétaire général (14); et l'Unité sur le commerce (13).

### Conseils juridiques aux organes politiques

Le Département a donné des conseils juridiques aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil permanent et du Groupe de travail mixte sur la restructuration et la modernisation de l'OEA, en particulier sur les questions administratives, budgétaires et procédurales. Il a dispensé des conseils juridiques à la Commission des questions administratives et budgétaires (CAAP), il a émis plusieurs avis juridiques, a rédigé des projets de résolutions et des projets de rapports ainsi que des documents de travail pour les présidents et les délégués. Il convient de signaler les importantes contributions du Département à l'établissement des raisons juridiques de la modification du Chapitre III des Normes générales concernant le recrutement du personnel et à la rédaction du texte correspondant adopté par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES. 1873 (XXXII-O/02). De même, il a émis des avis par écrit qui ont facilité les décisions du Conseil permanent sur l'utilisation des ressources excédentaires du Fonds de réserve et sur le réaménagement des salles de réunion du Bâtiment principal.

Quant au Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) et ses organes, il a reçu les conseils juridiques du Département sur des questions administratives, budgétaires et réglementaires. Le Département a élaboré avec le Secrétariat exécutif de l'AICD un projet de directives pour la gestion des ressources complémentaires par l'AICD, ce qui a été approuvé par le Conseil administratif de l'Agence. Il a participé également aux réunions préparatoires en vue de la création d'une Commission interaméricaine de l'éducation et d'une Commission interaméricaine du tourisme.

Le Département a participé en qualité de conseiller juridique à la Troisième Assemblée ordinaire de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) et aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> Réunions du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL), au cours desquelles il a élaboré plusieurs projets de

résolutions et conseillé les présidents de ces réunions ainsi que les divers représentants. En outre, sur la demande de plusieurs délégations, il a établi un projet de Protocole de réformes de la Convention interaméricaine relative au permis international de radio amateur, qui sera présenté, pour approbation, à l'Assemblée générale de l'OEA lors de sa prochaine Session ordinaire.

Le Département des services juridiques a collaboré avec l'Assemblée des délégués de la CIM et a répondu à diverses consultations demandées par le Secrétariat exécutif pendant l'année. Conformément à l'accord de coopération conclu avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), le Département a fait fonction de conseiller juridique de la XX<sup>e</sup> Réunion ordinaire du Comité exécutif de cet organisme et a donné des conseils juridiques à l'Institut sur diverses questions juridiques. Il a aussi prêté des services consultatifs à l'Organisation interaméricaine de défense et au Collège interaméricain de défense sur des sujets en rapport avec les ressources humaines et le recouvrement de fonds. Il a également conseillé l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) sur des accords de coopération et sur des questions de personnel.

Le Département a élaboré de nouvelles dispositions sur les politiques et procédures pour les soumettre à l'examen de la Commission des retraites et pensions, a mis à jour celles qui existaient déjà et a apporté une assistance juridique à la Commission ainsi qu'au Secrétaire-trésorier sur diverses questions. Il a également dispensé des conseils juridiques à la Commission du Fonds Rowe et a rédigé les projets d'instruction pour l'établissement des services de son secrétariat. Il a aussi révisé et rédigé plusieurs formulaires et directives pour faciliter les démarches du Secrétariat du Fonds.

Le Département a affecté pratiquement à plein temps un avocat, ce qui lui a permis de participer sous une forme spéciale aux activités et aux programmes de développement juridique, de contrôle des armes et de contrôle du blanchiment des avoirs de la CICAD. De même, il a prêté des services juridiques à l'élaboration et à la négociation d'accords de coopération et à l'exécution de projets concernant le blanchiment de l'argent, les armes à feu, les formes optionnelles de développement et la lutte contre le trafic de stupéfiants. Il a représenté le Secrétariat exécutif dans différents forums. Il a établi un rapport pour la Commission sur la sécurité continentale concernant le courtage d'armes à feu et a donné des conseils juridiques à l'équipe créée par le Secrétaire général pour enquêter sur une affaire de détournement d'armes.

### **Conseils juridiques au Secrétariat général**

En ce qui concerne le Bureau du Secrétaire général, le Département a fourni une assistance juridique à l'élaboration et à la rédaction des 8 instructions émises en 2002, entre autres. Il a prêté des services consultatifs au Bureau du Secrétaire général adjoint sur différents points liés aux missions de vérification détachées par l'OEA, comme par exemple, la rédaction de l'accord à l'intention de la Mission spéciale de l'OEA pour le renforcement de la démocratie en Haïti. Il a aussi donné des conseils juridiques au secteur des Conférences pour la rédaction et la révision d'accords et de contrats ayant trait aux conférences et activités tenues dans les différents États membres, et pour le règlement de certains conflits commerciaux qui se sont présentés dans le cadre de ces conférences et activités. Il a aussi donné des conseils au programme de simulation de l'Assemblée générale et aux bureaux hors siège pour la rédaction et la révision de plusieurs contrats de location d'espaces de bureau ainsi que sur des questions fiscales et de travail.

Sur la demande du Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Département a participé à la négociation d'un accord avec le Gouvernement brésilien concernant la cession d'espace de bureau au siège du Comité juridique interaméricain.

Le Département a donné des conseils juridiques au Secrétariat exécutif de l'AICD, en émettant des avis juridiques, en l'aidant à rédiger et à négocier des accords, à perfectionner les accords-types pour l'exécution de projets, à rédiger des accords pour l'exécution de projets spécifiques, parmi lesquels des accords avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Ministère de l'éducation du Guatemala, ainsi qu'à réviser un accord général de coopération avec le Gouvernement brésilien. Sur la demande expresse du Secrétariat exécutif de l'AICD, il a effectué la vérification juridique de deux projets qui sont en cours d'exécution à El Salvador. Il a également coopéré à l'élaboration des documents juridiques liés à l'exécution d'un projet de reconstruction de logements dans des communautés touchées par le cyclone Mitch au Honduras, qui s'élève à des millions de dollars.

Il a collaboré avec l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) à la mise au point et à la révision d'accords et de contrats pour les missions d'observation des élections, pour l'exécution des travaux de déminage et leur financement, pour des projets d'automatisation du vote dans différents processus électoraux, pour des projets de modernisation de l'État et de promotion de la participation citoyenne aux processus électoraux et pour la réalisation de séminaires et de programmes de perfectionnement dans différents domaines connexes. Un membre du personnel du Département a exercé les fonctions d'observateur et de conseiller juridique de la Mission d'observation des élections présidentielles en Colombie et en Équateur envoyée par l'UPD.

Le Département a coopéré avec l'Unité du développement durable et de l'environnement à l'élaboration et à la révision d'accords pour l'exécution de projets dans différents pays. En particulier, il a participé avec la Banque mondiale et les pays intéressés à l'élaboration et à la révision des accords et des contrats pour l'exécution d'un projet de protection environnementale et de gestion durable du système aquifère Guarani qui s'élève à plusieurs millions de dollars et doit être financé par le Fonds pour l'environnement mondial.

Le Département a prêté des services consultatifs à l'Unité intersectorielle du tourisme pour l'élaboration et la révision d'accords de projets dans différents pays et pour la création d'un fonds financier destiné à mobiliser des ressources extérieures pour le développement des petits hôtels dans les pays des Caraïbes. Il a prêté une assistance juridique à l'Unité du développement social et de l'éducation ainsi qu'au Bureau des affaires culturelles pour la rédaction d'accords avec des entités telles que le Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et les Caraïbes (CERLALC), l'Organisation des grandes Caraïbes pour les monuments et sites (CARIMOS), l'UNESCO et l'Accord Andrés Bello.

Le Département a apporté une assistance juridique à la négociation et à l'élaboration des accords avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada, avec les Gouvernements norvégien, suédois et danois, aux termes desquels ces pays ont accordé d'importantes ressources à des projets de l'UPD et de l'Unité sur le commerce. Sur la demande de l'Unité sur le commerce, le Département a activement participé aux négociations et à la rédaction des principaux documents juridiques ayant trait au déménagement du Secrétariat de l'Accord de libre-échange des Amériques (ZLEA) au Mexique.

Le Département a prêté des services conseils au Sous-secrétariat à la gestion, il a négocié, rédigé et révisé les documents juridiques ayant trait au réaménagement du Bâtiment du Secrétariat général, notamment les contrats se rapportant à la construction, aux ascenseurs, au matériel de sécurité, au mobilier, au transfert des données électroniques et aux télécommunications. Il a apporté son assistance juridique à ce secteur sur des questions administratives et d'interprétation des normes et leur application à des cas concrets, tels que des demandes d'audiences et de réexamen, des reclassements de postes, des indemnités de rapatriement, l'octroi de l'indemnité pour frais d'études, les voyages au pays d'origine, les

politiques de personnel, des questions financières et budgétaires.

Il a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général en révisant les conditions et clauses des contrats pour les vérifications des bureaux hors siège, en tenant des consultations sur le système juridique de l'Organisation et en participant à des vérifications de projets et d'affaires, tout en lui apportant l'appui juridique nécessaire. Le Département a également prêté des services consultatifs au Musée d'art des Amériques pour la rédaction et la révision des documents juridiques ayant trait à l'exposition d'œuvres d'art, ainsi que pour des questions de coût, de transport et d'assurance de ses œuvres. Il a donné des conseils juridiques sur des questions relatives au partenariat et au domaine fiscal à des entités à but non lucratif liées à l'Organisation, telles que la Fondation des études américaines pour la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, l'Organisation des femmes des Amériques, le Fonds d'affectation spéciale pour les jeunes entrepreneurs des Amériques et la Fondation pour les Amériques.

Le personnel du Département a participé à plusieurs Commissions et Groupes de travail du Secrétariat en qualité de membres et/ou de conseillers juridiques, notamment aux Commissions des assurances, de sélection, d'adjudication, et de ventes.

### **Litiges**

Le Département a défendu les intérêts du Secrétariat général dans un procès intenté par un ancien fonctionnaire dont le contrat à durée déterminée n'avait pas été renouvelé et qui réclamait au Tribunal administratif la somme EU\$800 000. Le Tribunal a entériné la décision du Secrétariat général. Néanmoins, il a ordonné le paiement de EU\$3 000 au titre des honoraires d'avocats et de EU\$1 000 d'indemnisation en faveur de l'appelant. De même, il a représenté les intérêts du Secrétariat général dans deux autres recours concernant un reclassement de poste, dans lesquels le Tribunal administratif a accepté la recommandation du spécialiste en la matière recruté conformément aux normes qui régissent le Tribunal administratif. Par ailleurs, il a défendu les intérêts du Secrétariat général dans un autre recours concernant la résiliation d'un contrat, affaire qui a été rejetée sans préjudice aucun, pour des raisons de procédure.

## BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Les activités du Bureau de l'Inspecteur général (OIG) sont régies par les Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général, le Chapitre XV du Règlement budgétaire et financier, et l'Instruction N° 95-05, qui portent création de la fonction d'audit interne destinée à aider le Secrétaire général et les organes de direction à contrôler intégralement les responsabilités des différents niveaux de l'administration ayant trait aux programmes et ressources du Secrétariat général. Le Bureau de l'Inspecteur général a pour mission de garantir la révision systématique des procédures opérationnelles suivies tant au siège que dans les bureaux hors siège ainsi que de leurs transactions financières. Il veille à l'observation et à l'application des politiques, des règles et pratiques établies afin de vérifier leur exactitude, leur efficacité et leur économie.

### Audits

Pendant la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2002 au 28 février 2003, le Bureau de l'Inspecteur général a conduit 14 audits opérationnels et des vérifications de respect de conformité afin de réviser systématiquement les contrôles internes de la comptabilité et de l'administration. Pendant l'exécution des activités opérationnelles, le Bureau a assuré la couverture la plus large possible du siège et s'est orienté vers l'audit des opérations à haut risque et de celles qui ont le plus grand potentiel d'accroissement de l'efficacité, de l'économie et de la performance. Le Bureau de l'Inspecteur général a exercé ses fonctions en toute liberté et en toute indépendance, sans restriction aucune et il a eu pleinement accès à toutes les fonctions, opérations, registres, biens et fonctionnaires du Secrétariat général tant au siège que dans les bureaux hors siège.

Au cours de la période à l'étude, le Bureau a conduit des audits au siège afin d'évaluer les contrôles internes et administratifs et assurer l'application des directives et des procédures de l'OEA. Il a révisé les opérations du Système informatisé ORACLE – Serveur NT, ses applications et sa sécurité et la mise en oeuvre du logiciel ORACLE 11i – administrées par le Sous-secrétariat à la gestion, par le Département de la technologie et des services généraux (DTFS) et par le Département de l'analyse de la gestion, de la planification et des services d'appui (MAPSS), le Fonds commémoratif de bienfaisance Leo S. Rowe, les contrôles internes et opérationnels au Secrétariat de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), les contrôles internes et opérationnels au Département des services financiers (DFS) et les contrôles internes à l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement, y compris des projets de gestion (AICD). Il a aussi révisé les activités opérationnelles et financières des bureaux hors siège en Uruguay, à Saint-Vincent-et-Grenadines, à Sainte-Lucie, à la Trinité-et-Tobago, au Suriname, au Panama et au Mexique, pour déterminer si leurs activités sont conformes aux règles et procédures de l'OEA.

En outre, le Bureau de l'Inspecteur général a révisé 20 projets exécutés dans plusieurs États membres afin de vérifier si les accords sont respectés, et de déterminer si les objectifs fixés ont été réalisés. Les projets ayant fait l'objet d'un audit sont notamment les suivants: (1) Renforcement institutionnel des programmes d'éducation de base dans les communautés rurales, (2) Développement du tourisme fondé sur le patrimoine culturel des Caraïbes, (3) Renforcement de la capacité institutionnelle des gouvernements de réaliser les objectifs de développement, (4) Gestion des ressources d'eau douce des petit États insulaires en développement, (5) Renforcement du réseau du savoir et de l'information en biotechnologie et technologie alimentaire dans les pays des Caraïbes et en Amérique latine, (6) Renforcement de la coopération des institutions nationales pour une amélioration de la gestion intégrée des ressources en eau,, (7) Mission pour la création d'entreprises : promotion du développement économique en milieu rural, (8)

Diagnostic et promotion de l'éducation à la Trinité-et-Tobago, (9) Renforcement de l'infrastructure institutionnelle des services de l'environnement, (10) Les femmes et les médias dans les pays des Caraïbes, (11) Programme de coopération régionale Mexique-Amérique centrale sur l'enseignement à distance, (12) Renforcement des activités du réseau social de l'Amérique latine et des Caraïbes, (13) Consolidation de la coopération intégrée entre le Mexique et l'Amérique centrale et les Caraïbes, (14) Exploitation de la flore régionale en tant que source de produits anticancérigènes et antiparasitaires, (15) Troisième Cours de mise à jour en droit international, (16) Programme permanent de formation des ressources humaines à la conservation et à la restauration des biens culturels, (17) Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM), (18) CICAD: École du projet d'infirmier dans la prévention de l'utilisation et de l'abus des drogues, intégration sociale, promotion de la santé en Amérique latine, (19) Instrument d'évaluation et de gestion de l'utilisation de la terre (GLEAM), (20) École régionale de la communauté andine de renseignements antidrogues.

### **Autres activités**

Le Bureau de l'Inspecteur général a continué ses activités de suivi afin de vérifier si les recommandations formulées dans ses rapports précédents ont été appliquées. Il a prêté des services consultatifs et a apporté une assistance technique sous forme d'analyses, d'évaluations, d'enquêtes et de recommandations en ce qui concerne les activités qu'il a passées en revue et il a participé à plusieurs commissions du Secrétariat général en qualité d'observateur.

## **SERVICE DU PROTOCOLE**

Le Service du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation des États Américains (OEA), du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et des Secrétariats exécutifs. Il assure la liaison entre les Missions permanentes et le Département d'État des États-Unis pour les questions de privilèges et d'immunités des Missions. Il organise et coordonne aussi l'utilisation du Bâtiment principal de l'OEA pour des réunions protocolaires ou sociales.

### **Protocole et cérémonial**

Le Service du Protocole a organisé une séance protocolaire à l'occasion de la visite du Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, des séances extraordinaires du Conseil permanent à l'occasion des visites du Ministre des affaires étrangères de l'Uruguay et de la Vice-présidente du Costa Rica, des cérémonies et séances protocolaires pour le Jour des Amériques, l'anniversaire de la naissance de Simon Bolivar et la commémoration de la découverte de l'Amérique: Rencontre de deux mondes, et il a prêté son appui en matière de protocole pour la visite, sous les auspices du Conseil des affaires mondiales, du Président des États-Unis, M. George Bush. Il a collaboré à l'organisation et au déroulement de la réunion du Cercle de Montevideo composé d'ex-Présidents et de personnalités connues. Il a coordonné la présentation des lettres de créance de 6 Représentants permanents et organisé la visite de courtoisie de plusieurs Observateurs permanents. Il a également organisé des réceptions d'adieux pour les Ambassadeurs de l'Argentine, de la Bolivie, du Guatemala, de l'Équateur, du Honduras, du Paraguay, du Nicaragua et de la Colombie.

Le Service du Protocole a aussi prêté son appui en matière de protocole à tous les vernissages des expositions organisées par le Musée d'art des Amériques. Il convient d'indiquer que toutes les cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification de protocole et d'autres accords entre l'OEA et ses pays membres, ont été organisées par ce Service. Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue à la Barbade, il a organisé une grande réception offerte par le Secrétaire général pour environ 500 invités.

### **Gestion du Bâtiment principal**

Le Service du Protocole a géré l'utilisation du Bâtiment principal dans lequel, pendant l'année, plus de 300 réceptions, déjeuner, dîners et conférences ont été donnés. Le montant des recettes escompté au titre de la location de l'immeuble en 2002 s'élèvera à environ EU\$180 000. Sous la coordination du Service, 18 "Semaines des pays" ont également été organisées. Il s'agit d'un programme selon lequel les pays membres et les pays observateurs disposent d'une semaine pour organiser des manifestations culturelles ou éducatives. Le Service du protocole a prêté son appui à l'organisation de 2 expositions de peinture et de 9 récitals sans rapport avec le programme des Semaines des pays. Il a étroitement collaboré à l'organisation et au déroulement du Festival gastronomique des Amériques, organisé par l'Organisation des femmes des Amériques qui réunit les femmes diplomates de l'OEA. Il convient d'indiquer que pendant l'année le Service a prêté son appui à cette Organisation.

### **Aide aux Missions permanentes, au Secrétariat général et liaison avec le Département d'État des États-Unis**

Le Service du Protocole a révisé et examiné quelques 3 800 requêtes adressées par les Missions permanentes et leur personnel avant de les déférer au Département d'État. Ces requêtes concernaient des accréditations, des émissions, changements et renouvellements de visas, de permis de travail et leur

renouvellement, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, l'obtention et le renouvellement de cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire. Des requêtes liées à l'enregistrement des voitures, au renouvellement des enregistrements, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation de véhicules. Il a également accompli des démarches pour obtenir les visas des hauts fonctionnaires de l'OEA et les permis de conduire du personnel de l'OEA.

Le Service du protocole a actualisé, publié et distribué l'Annuaire des Missions, des Chefs d'État, ou de gouvernement, des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des organes de l'OEA, et des organismes affiliés. Il en a fait de même pour le calendrier mensuel des activités ayant lieu dans le Bâtiment et les lettres de félicitations aux Représentants permanents et Observateurs à l'occasion de leur fête nationale.

## BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Bureau des relations extérieures a été créé par l’Instruction 97-4 du 23 juillet 1997. Sa mission est de donner des conseils aux différentes instances du Secrétariat général ainsi qu’aux organes de direction pour toutes les activités se rapportant aux relations extérieures, en encourageant et en maintenant des communications avec le pays siège de l’Organisation, les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, le secteur privé et les organismes à but non lucratif, entre autres.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau des relations extérieures a exercé une série d’activités de divulgation afin de mieux faire connaître les programmes de l’Organisation des États Américains (OEA) et d’accroître l’appui et les contributions en faveur de ses projets et initiatives, renforçant ainsi les relations extérieures de l’OEA. Il convient de mentionner notamment des réunions avec des Représentants des pays Observateurs, ainsi qu’avec leurs hautes autorités afin d’échanger des idées et des informations sur des questions d’intérêt commun, négocier des accords de coopération avec le Secrétariat général et organiser des activités conjointes pour élargir leur participation. Ce Bureau a négocié d’importantes contributions en nature et en espèce avec plusieurs Observateurs permanents.

Dans le cadre de sa collaboration avec les secteurs techniques, le Bureau a préparé un dossier comportant des informations détaillées sur plusieurs projets de coopération technique administrés par le Secrétariat général et qui ont besoin d’un financement et l’a fait parvenir, pour examen, aux gouvernements des pays Observateurs. Il a également organisé plusieurs cérémonies pour recevoir des dons accordés par les pays Observateurs, et a coordonné la distribution des communiqués de presse à ce sujet. Par ailleurs, le Bureau a actualisé et étoffé sa page Internet relative aux Observateurs permanents, qui comprend des informations et de la documentation pertinentes sur le statut d’Observateur permanent, des informations détaillées sur chaque pays Observateur et des données générales sur leurs contributions et leur participation aux activités de l’Organisation. De plus amples renseignements sur les États Observateurs permanents figurent au chapitre VI du présent rapport.

Le programme des orateurs du Bureau des relations extérieures a consisté en une série de conférences organisées conjointement avec le Centre d’études latino-américaines de l’Université George Washington et dont le but est d’enrichir le dialogue continental sur des thèmes prioritaires pour les États membres. Parmi ces conférences, il convient de mentionner plus particulièrement les suivantes: “Lutte contre la drogue dans le Continent américain: de la confrontation à la coopération”, “Amérique du Sud: promotion de l’intégration et du développement grâce à une amélioration de l’offre d’énergie”, ainsi que le forum organisé conjointement avec l’UPD sur le thème «Réflexions sur le Premier anniversaire de la Charte démocratique interaméricaine», dont le Président du Pérou, Alejandro Toledo, a été l’orateur principal, suivi d’autres personnalités éminentes du Continent américain telles que le Secrétaire général de l’Organisation, César Gaviria, le Secrétaire général de la République du Chili, Heraldo Muñoz, la Présidente de l’Institut canadien des relations internationales, Barbara McDougall, le Secrétaire général adjoint de la CARICOM, Colin Granderson, et le Président de la Fondation pour les Amériques, Eduardo Stein. Ce forum a fait l’objet d’une large couverture de la part de plusieurs médias, parmi lesquels la chaîne de télévision UNIVISION avec la participation de sa présentatrice, Maria Elena Salinas. Dans le courant de l’année, le Bureau a tenu des réunions avec des représentants de la BID, afin de se mettre d’accord sur un cycle de conférences conjointes a posteriori.

En outre, le programme de conférenciers du Bureau a organisé une manifestation spéciale à l’intention des délégués des Missions permanentes et des hauts fonctionnaires du Secrétariat général sur le thème “Comment fonctionne Washington”, dirigé par le fameux conseiller aux questions gouvernementales de

Preston Gates, M. Ralph Nurnberger, qui a fait l'exposé. Le Bureau a également coordonné le lancement de la revue *Foreign Affairs* en version espagnole, avec la participation spéciale du Représentant pour le commerce extérieur des États-Unis, Robert Zoellick, entre autres personnalités éminentes. Il a également organisé une séance d'information sur l'OEA et ses activités à l'intention des journalistes.

De plus, le Bureau a coordonné la participation d'experts de l'Organisation à un séminaire, sous les auspices de la *Southeastern Louisiana University*, et il y a dépêché le Représentant permanent du Panama près l'OEA, l'Ambassadeur Juan Manuel Castulovich, pour faire un exposé sur des thèmes ayant trait à l'OEA et à son rôle dans le Continent américain. Il a collaboré avec le Centre des relations publiques de l'Université du Maryland, et y a envoyé deux de ses représentants pour prononcer plusieurs conférences devant des groupes d'étudiants sur les relations publiques dans un contexte multilatéral. Il a également coordonné la présence du Président du Conseil permanent, l'Ambassadeur Denis G. Antoine, à la Deuxième Conférence ministérielle de la Communauté des démocraties à Séoul (Corée).

Le Bureau a organisé avec l'Institut Baker de l'Université Rice, le IV<sup>e</sup> Séminaire annuel du Projet *Américas*, auquel ont participé des jeunes dirigeants originaires de 16 États membres pour délibérer sur le thème "Les conséquences politiques des perturbations économiques en Amérique latine". Parmi les orateurs principaux figuraient le Représentant permanent des États-Unis près l'OEA, l'Ambassadeur Roger Noriega et l'ancien Maire de Bogota, Enrique Peñalosa.

En ce qui concerne les visites effectuées au Bâtiment principal de l'OEA par des collègues, universités et autres établissements universitaires, le Bureau a reçu 4 118 visiteurs. Le programme des séances d'information en 2002 a comporté 155 réunions au total à l'intention d'étudiants d'écoles secondaires, d'universités, de personnel militaire, de parlementaires, de journalistes, et de visiteurs internationaux. Le nombre total des séances d'information a doublé par rapport à l'année précédente tandis que les séances d'information données par les Missions permanentes à des groupes extérieurs intéressés par le Système interaméricain a augmenté de huit fois par rapport à 2001.

En ce qui concerne les demandes d'information qu'il a reçues pendant l'année en question, le Bureau a répondu à plus 700 demandes formulées par courrier électronique, par courrier postal et par téléphone. Il a également aidé plus de 10 maisons d'édition d'encyclopédies à mettre à jour leurs données sur l'Organisation.

Par ailleurs, le Bureau des relations extérieures a élargi et actualisé sa base de données centralisée et intégrée que tous les services du Secrétariat général et les Missions permanentes peuvent consulter et utiliser. En outre, il a continué à développer et à améliorer "Le coin des enfants à l'OEA", qui est la page Internet de l'OEA spécialement conçue à l'intention des enfants, des étudiants, des enseignants et du public en général en tant que centre cybernétique d'informations et de loisirs. Enfin, le Bureau a appuyé les efforts déployés par le Département de l'information pour lancer l'émission de télévision "*Despejando Dudas*", initiative ayant pour but de faire mieux connaître les activités de l'Organisation.

## SECRETARIAT AU PROCESSUS DES SOMMETS DES AMÉRIQUES

Le 31 mai 2002, le Secrétaire général a signé l'Instruction N° 02-03 portant création du Secrétariat au processus des Sommets en remplacement du Bureau de suivi des Sommets. Celui-ci avait été créé par l'Instruction 98-3 du 16 juillet 1998 pour coordonner les actions et assurer le suivi des mandats conférés par le Plan d'action de Santiago, émané du Deuxième Sommet des Amériques. Le Secrétariat du processus des Sommets est l'instance du Secrétariat général chargé de conseiller le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et les organes politiques de l'Organisation sur les questions se rapportant au suivi des Sommets.

### Secrétariat au processus des Sommets des Amériques

À partir du Troisième Sommet des Amériques et en application des résolutions AG/RES 1824 (XXXI-O/01) et AG/RES 1847 (XXXII-O/02), ce Secrétariat assure les fonctions de secrétariat du processus des Sommets qui consiste notamment à prêter un appui technique et logistique aux réunions du Groupe de travail pour la mise en oeuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC) et de son Comité exécutif, à rédiger, à conserver, à actualiser et à publier toute la documentation concernant ces réunions dans la section du système d'information réservée aux gouvernements des pays membres du Réseau d'information du Sommet des Amériques, à être le dépositaire de la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, à mettre à jour en permanence les informations sur les activités de suivi des mandats approuvés par les chefs d'État et de gouvernement des Amériques et à fournir toutes les informations que les pays lui demandent sur le processus des Sommets.

#### *Appui aux travaux du Groupe de travail sur la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC)*

Le Secrétariat au processus des Sommets a apporté son appui aux réunions du GRIC tenues en mars à Washington, D.C., en juin à Barbade et en novembre de nouveau à Washington D.C. À ce titre, il s'est chargé des aspects logistiques et techniques des réunions et a établi le cadre pour la mise en oeuvre et le suivi du Sommet. Ce cadre a pour objet de faire le bilan de l'exécution des mandats émanés des Sommets par les États membres et les organisations multilatérales. Par ailleurs, le Secrétariat a appuyé la réunion du Comité exécutif du GRIC, tenue à la fin de janvier 2003, afin d'examiner d'autres mécanismes de suivi et de diffusion de la mise en oeuvre des mandats conférés par les Sommets.

Le Secrétariat tient et gère aussi la page Internet du Réseau d'information des Sommets des Amériques qui comprend une section réservée à l'usage des coordonnateurs nationaux. Cette page contient les documents de base du processus des Sommets, tels que les discours, les déclarations et les comptes rendus des réunions ainsi que les activités qui ont été menées en rapport avec l'exécution des mandats émanés des Sommets des Amériques.

#### *Suivi des réunions ministérielles et des réunions de haut niveau ayant trait au processus des Sommets*

Dans le cadre du suivi des réunions ministérielles ayant trait au processus des Sommets, le Secrétariat a coordonné avec les secteurs techniques de l'OEA chargés de cette question, les réunions indiquées ci-après, y a assisté et les a appuyées:

- Réunion des ministres de la justice des Amériques, Trinité-et-Tobago, 10-13 mars 2002

Cette réunion a traité les thèmes suivants: coopération juridique et judiciaire dans la lutte contre le crime transnational organisé et le terrorisme, assistance juridique mutuelle, perfectionnement de l'administration de la justice et délit cybernétique. Un rapport du Centre d'études de la justice des Amériques a en outre été présenté, pour examen, aux participants. Par ailleurs, un Groupe de travail a été créé, auquel a été confiée l'élaboration du projet de recommandations de la REMJA IV et du projet d'ordre du jour de la Cinquième Réunion des ministres de la justice des Amériques. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat au processus des Sommets, M. Jaime Aparicio, y a fait un exposé dans lequel il a souligné que cette réunion fait partie d'un vaste processus régional d'intégration et de coopération qui s'inspire d'un agenda commun, établi par nos Chefs d'État et de gouvernement dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.

- Réunion des ministres de la culture, Cartagena (Colombie), 12-13 juillet 2002

Cette réunion, tenue en exécution du mandat du Troisième Sommet des Amériques, a traité du thème de la diversité culturelle et a adopté la Déclaration et le Plan d'action de Indias. Le débat entre les Représentants des États membres de l'Organisation a essentiellement porté sur le rôle que doivent remplir les politiques culturelles dans la recherche de la justice sociale et la lutte contre la pauvreté, compte tenu des possibilités de développer la créativité dans le respect de l'équité, de la liberté et de la dignité des habitants du Continent américain. Parmi les autres objectifs, il convient de mentionner l'adoption de politiques communes pour garantir un accès démocratique aux biens et services culturels.

À cette réunion, les ministres de la culture des Amériques ont créé la Commission interaméricaine de la culture qui encouragera l'application de politiques culturelles communes pour la région. À cette occasion, les hauts fonctionnaires ont souscrit la Déclaration de Cartagena de Indias qui regroupe les accords conclus et qui donne effet à cette Commission. Le Plan d'action de Cartagena prévoit aussi la conduite d'une étude de faisabilité, dans le cadre de la Commission interaméricaine de la culture, pour la création d'un Observatoire interaméricain de politiques culturelles.

Le Secrétaire exécutif du Secrétariat du processus des Sommets a fait un exposé sur le contexte général des Sommets et la mise en oeuvre des mandats. Il a également participé à un dialogue consacré à ce thème avec la société civile.

- Conférence sur la responsabilité sociale de l'entreprise, Miami (Floride), 22-24 septembre 2002

La Conférence a réuni plus de 500 chefs d'entreprise, représentants de gouvernements, d'institutions multilatérales et de la société civile, d'universitaires et de représentants des médias. Pendant ces 12 séances qui ont duré plus de deux jours, 84 exposants ont pris la parole. Trente-deux pays ont participé à cette Conférence, dont 25 étaient des pays de la région et 50 pour cent des participants des femmes. Des échanges de vue ont eu lieu sur les alliances dans le développement économique local et communautaire avec la société civile et dans l'esprit de la nouvelle philanthropie et du volontariat, et sur le rôle des entités de supervision et des organismes multilatéraux ainsi que celui des médias.

- Réunion des ministres du commerce, Quito (Équateur), 1<sup>er</sup> novembre 2002

Les ministres du commerce se sont réunis en vue de poursuivre les négociations relatives à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). À cette occasion, ils ont réaffirmé leur engagement de conclure les négociations au plus tard en 2005 comme en ont décidé les chefs d'État et de gouvernement au Troisième Sommet des Amériques. Les derniers progrès accomplis depuis la réunion ministérielle précédente qu'il convient de mentionner sont les suivants: l'élaboration d'un deuxième projet d'accord de la ZLEA et sa diffusion auprès du public; l'établissement de règles et de calendriers pour les négociations sur l'accès aux marchés; l'accord concernant les différents niveaux de développement et la taille des

économies et le début du Programme de coopération continentale destiné à aider les pays dans les négociations, la mise en œuvre et l'adaptation aux obligations découlant des processus de la ZLEA

Les fonctions ont été attribuées et les calendriers établis pour la prochaine phase des négociations qui englobe les thèmes de l'agriculture, du travail, de la société civile et du cadre institutionnel de la ZLEA. Le Brésil et les États-Unis ont assuré la coprésidence des négociations de la ZLEA. Les deux dernières réunions ministérielles du commerce sont prévues pour la fin de 2003 à Miami (États-Unis), et en 2004 au Brésil.

- Réunion des ministres de la défense, Santiago (Chili), 19-22 novembre 2002

Les ministres ont examiné plusieurs thèmes tels que les nouvelles menaces à la sécurité régionale, la coopération transfrontière dans la prévention des conflits et le maintien de la sécurité, le rôle du livre de la défense en tant qu'indicateur de la confiance mutuelle, les opérations combinées de maintien de la paix, les résultats des opérations de déminage, la contribution des forces armées au développement social et le rôle des forces armées en cas de catastrophes naturelles.

Les ministres de la défense ont approuvé la Déclaration de Santiago qui encourage l'entente mutuelle et l'échange de vues dans le domaine de la défense et de la sécurité. La prochaine réunion des ministres de la défense aura lieu en 2004 en Équateur.

#### *Appui à la participation de la société civile au processus des Sommets*

En réponse à un mandat du Plan d'action de Québec, le Secrétariat des Sommets de l'OEA a préparé une proposition de recommandations sur les contributions de la société civile au suivi et à l'exécution des mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques et l'a présenté au GRIC à la réunion tenue en novembre 2002. Cette proposition s'inspire de la stratégie élaborée par *Corporación PARTICIPA* conjointement avec l'Association coordinatrice régionale de recherche économique et sociale (CRIES) – réseau des organisations du bassin des Caraïbes, le Département de sciences politiques de l'Université des Andes (UNIANDES) de Colombie, FOCAL du Canada, la Fondation ESQUEL des États-Unis et FLACSO-Chili. Ont contribué à cette proposition les participants de l'atelier "Évaluation du processus des Sommets et élaboration d'une stratégie de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de Québec", organisé par *PARTICIPA* et tenue à Buenos Aires les 23 et 24 mai 2002. Cette stratégie consiste à créer et mettre en œuvre des mécanismes qui permettent d'assurer le suivi de ce Plan d'action dans des thèmes ayant un rapport avec le renforcement de la démocratie.

#### **Appui à la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA**

Suite à une décision du Conseil permanent, à partir d'août 2002, la Commission spéciale sur la gestion des Sommets interaméricains et la Commission sur la participation de la société civile aux activités de l'OEA ont fusionné pour ne former qu'une Commission. Le Secrétariat au processus des Sommets apporte son appui technique à cette Commission et il est chargé de coordonner la participation de la société civile à ses réunions ainsi que l'accréditation des organisations non gouvernementales auprès de l'Organisation. Pendant la période couverte par le présent rapport, une réunion spéciale a eu lieu avec la participation des représentants de la société civile, laquelle a eu pour objet de recevoir leurs contributions au Plan d'action de Québec, et 4 séances de travail ouvertes ont eu lieu avec des représentants des organisations accréditées auprès de l'OEA.

Le Secrétariat a également appuyé et conseillé la Commission pour la préparation de documents de

politiques compte tenu de l'objectif qui est de promouvoir et de faciliter une plus grande participation de la société civile aux organes politiques et aux secteurs techniques de l'OEA. À cette fin, la Commission a créé le Groupe de travail sur les directives pour la participation de la société civile aux activités de l'OEA qui s'est réuni à plusieurs reprises et a présenté ses recommandations aux organes politiques de l'Organisation.

Le Secrétariat a également coordonné le processus d'accréditation de 14 organisations de la société civile auprès de l'OEA conformément aux «Directives pour la participation des organisations de la société civile aux activités de l'OEA».

En ce qui concerne les mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques, cette Commission a tenu une réunion le 31 octobre 2002 avec la participation de représentants de la société civile. Comme les réunions précédentes, celle-ci avait pour objet de s'informer des recommandations de la société civile sur le suivi des mandats des Sommet pour les transmettre par la suite à la réunion du GRIC en novembre. À cette occasion, le Directeur de *Human Rights Watch*, M. José Miguel Vivanco, a fait un exposé sur l'état du Système interaméricain des droits de la personne et le rôle de la société civile. De plus, le Secrétaire exécutif du Secrétariat a présenté un rapport sur le stade d'exécution des mandats du Sommet.

### **Groupe de travail mixte des organisations internationales**

Un mémorandum d'accord, signé en juillet 2001 a porté création du Groupe de travail des organisations internationales avec la participation de la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation des États Américains (OEA), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Société andine de développement (CAF SAD), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et la Banque mondiale. Le Secrétariat du processus des Sommets de l'OEA assure les services de secrétariat de ce Groupe de travail et est chargé d'en coordonner les activités.

Ce Groupe de travail s'est réuni périodiquement pour échanger des informations sur les activités de suivi et de mise en oeuvre des mandats du Troisième Sommet des Amériques. Le Secrétariat du processus des Sommets de l'OEA est chargé de convoquer les réunions, présenter un ordre du jour, rédiger le compte rendu des réunions, grouper les rapports et assurer un suivi des décisions qui sont adoptées. Ce Groupe d'organisations a participé aux trois réunions du GRIC tenues en 2002 et dans lesquelles il a présenté un rapport d'activité sur l'exécution des mandats du Sommet. Il a également présenté aux ministres des relations extérieures et à la direction de chaque organisation pendant l'Assemblée de l'OEA, un rapport continental qui contient toutes les activités menées par les membres de ce Groupe de travail en exécution des mandats du Sommet. Le Groupe a aussi publié et présenté les *Documents officiels du processus des Sommets des Amériques de Miami à Québec*.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2002, sur l'invitation du Président de la BID et du Secrétaire général de l'OEA, a eu lieu la Première Réunion des directeurs de toutes les organisations qui font partie de ce Groupe de travail afin de renforcer la coordination et la coopération dans l'exécution des mandats du Troisième Sommet des Amériques. Il a été proposé de mener des activités communes et de renforcer l'appui aux réunions ministérielles.

### **Activités avec les organisations de la société civile**

Le Secrétariat au processus des Sommets a organisé une séance de travail dans le cadre de l'Assemblée générale tenue à la Barbade entre les représentants de plus de 30 organisations non gouvernementales, le Secrétaire général et plusieurs ministres des affaires étrangères des États membres pour discuter du rôle

de la société civile dans l'exécution des mandats du Sommet des Amériques. Le dialogue a porté sur des thèmes tels que la façon de responsabiliser les gouvernements dans le domaine du renforcement de la démocratie, de la protection des droits de la personne et de l'exécution des autres mandats retenus dans les Sommets des Amériques.

Par ailleurs, dans le cadre de la Première Réunion des ministres de la culture, près de 20 représentants de la société civile et 4 ministres de la culture ont tenu un dialogue sur le Plan d'action de Cartagena et, en particulier, sur la diversité culturelle et d'autres questions en rapport avec la culture et la justice sociale. Ils ont aussi défini des stratégies de collaboration à la formulation des politiques relatives à ce secteur. Une déclaration à laquelle ont contribué l'industrie du cinéma, la radio, les livres et la télévision a été présentée sur l'importance de la libre expression dans leurs travaux.

Soucieux de resserrer les relations avec la société civile, le Secrétariat a tenu à jour la page web. Il a aussi actualisé la base de données des organisations non gouvernementales accréditées après de l'OEA et de celles qui ont participé au Sommet des Amériques. Il a aussi créé une messagerie électronique afin de renforcer les communications avec les organisations de la société civile pour envoyer et recevoir des documents se rapportant à ce thème. Enfin, le Secrétariat a élaboré avec le Département de l'information de l'OEA un numéro spécial de la revue électronique *Américas Forum*, pour promouvoir l'échange de données d'expériences relatives à la participation de la société civile aux organismes multilatéraux du Continent américain.

### **Diffusion du processus des Sommets**

Dans le cadre des efforts qu'il a réalisés pour diffuser des informations sur l'exécution des mandats émanés du Sommet des Amériques, le Secrétariat du processus des Sommets a publié trois éditions du Bulletin des Sommets des Amériques (*Boletín de las Cumbres de las Américas*). Ce bulletin offre des échanges d'idées sur divers thèmes du Sommet des Amériques et est distribué aux gouvernements, ONG, établissements universitaires, centres d'études et de recherche ("think tanks") et aux organes de presse de toute la région.

Par ailleurs le Secrétariat a participé aux manifestations énumérées ci-dessous, y a fait des exposés et dans certains cas y a apporté son appui:

- Deuxième Réunion du Forum interparlementaire des Amériques, Mexique, mars 2002
- III<sup>e</sup> Conférence interaméricaine des maires et autorités locales, Miami, 11 et 12 juin 2002
- Conférence continentale sur la réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, Tampa, Floride, 12-14 juin 2002
- XXIX<sup>e</sup> Cours de droit international, Rio de Janeiro, Brésil, 18-21 août 2002
- Exposé sur le thème "*Le Sommet de Québec, un an et demi après: bilan et perspectives*", Université de Laval, Québec, 10-12 septembre 2002
- Conférence intitulée "Sécurité et développement, les enjeux pour l'Amérique latine et les Caraïbes", Washington D.C., 20 septembre 2002
- Conférence sur les enjeux auxquels doit faire face le Système interaméricain, Université Georgetown, Washington D.C., 2 décembre 2002.

### **Appui au Groupe de travail chargé de l'élaboration du Projet de Déclaration des droits des peuples autochtones**

Le Secrétariat du processus des Sommets apporte un appui technique et logistique au Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de Déclaration des droits des peuples autochtones de la Commission des

questions juridiques et politiques du Conseil permanent de l'OEA. À ce sujet, il a collaboré à l'élaboration de son Plan de travail et a présenté un projet de création de Fonds spécifique destiné à financer la participation des représentants des peuples autochtones à la discussion du projet de Déclaration.

Le Secrétariat a appuyé les séances du Groupe de travail sur la Cinquième section du projet de Déclaration portant particulièrement sur les "Formes traditionnelles de propriété et survie culturelle, droit aux terres et territoires", spécialement la séance du 7 et 8 novembre 2002, à laquelle ont participé des représentants des États membres et des peuples autochtones de divers pays ainsi que neuf experts originaires notamment d'Allemagne, de Belgique, de Bolivie, du Brésil, de Colombie, du Chili, d'Équateur et des États-Unis. Dans le cadre d'un dialogue technique, ils ont examiné les progrès accomplis dans le domaine du droit international et national, la doctrine et la pratique en ce qui concerne les formes traditionnelles de propriété, les terres, territoires et ressources naturelles.

Il a également appuyé la réunion spéciale du Groupe de travail pour la poursuite de l'examen du projet de Déclaration américaine des droits des peuples autochtones qui aura lieu du 24 au 28 février 2003 à Washington DC. Il a aussi créé une messagerie électronique ([summitindigenas@oas.org](mailto:summitindigenas@oas.org)) afin d'envoyer et de recevoir des documents en rapport avec cette question ainsi qu'une base de données avec 354 rubriques. Il a aussi géré le Fonds spécifique à l'appui de l'élaboration de la Déclaration américaine auquel ont contribué le Brésil, le Canada, les États-Unis et la Finlande.

### **Autres activités**

Le Secrétariat au processus des Sommets assure la gestion du site web officiel de l'Initiative des transports du Continent américain, par laquelle les ministres des transports communiquent entre eux et publient leurs rapports de suivi sur cette question.